

RAMADIER-BRIAND: LE DROIT DE GRÈVE CONTESTÉ AUX FONCTIONNAIRES...

Les leaders de la social-démocratie continuent à faire la plus sale besogne de la bourgeoisie. En acceptant d'être les gérants sincères et loyaux du régime capitaliste et de son État (voir le discours de Blum au dernier *Congrès socialiste*), les chefs de la S.F.I.O. en sont devenus les plats valets.

A la suite de la protestation (ô combien modérée!) des fonctionnaires, avec cessation du travail pendant quelques heures, Ramadier a déclaré à la Chambre que l'État ne pourrait tolérer que les agents des fonctions de sécurité cessent le travail et qu'il faudrait reconstruire le droit syndical, le droit de grève des fonctionnaires.

Nous voici donc revenus au temps de Briand. Mais, alors, les socialistes étaient aux côtés des travailleurs!

A vrai, dire, nous comprenons très bien que, du point de vue du Gouvernement, la grève des membres de l'appareil d'État soit inadmissible. Et nous ne sommes pas de ceux qui ont appelé les flics au syndicalisme. Que les chiens de garde volontaires de l'État soient brimés par leur maître, peu nous importe. Que l'État impose sa volonté et son autorité à ceux qui et sont les dépositaires semble logique. Nous sommes donc amenés à distinguer les fonctionnaires d'autorité et les travailleurs des services publics et des entreprises étatisées.

Cette distinction, est simple.

D'un côté, la police jusqu'au moindre échelon, les cadres d'inspection, de contrôle du personnel. De l'autre, les simples exploités d'employés de bureau, - y compris les cadres moyens, les postiers, les instituteurs, les ouvriers des entreprises d'État. Les premiers ayant une parcelle de l'autorité de l'État, donc destinés un jour ou l'autre à brimer leurs subordonnés, les seconds étant de véritables travailleurs.

L'ancienne *Fédération Unitaire de l'Enseignement* avait bien compris cela. Et longtemps, les instituteurs qui acceptaient les directeurs dans leurs rangs repoussaient les inspecteurs, agents d'autorité, puisque chargés de juger le personnel, d'enquêter et de sévir (1).

Plus que jamais donc, au moment où le Gouvernement essaie d'accroître son emprise, devons-nous nettement marquer que, si certains sont réellement des fonctionnaires, membres responsables et complices de l'appareil d'État, - la plupart des rétribués de l'État ne participent en aucune manière à son autorité et sont, non pas des fonctionnaires, mais des employés et ouvriers des services publics.

Certes, nous sommes, malgré cette distinction, les premiers à nous réjouir de la «désobéissance» des commissaires de police ou des contrôleurs des contributions.

Mais le vrai danger consiste en ceci: la menace de Ramadier n'est qu'un début. Sous prétexte de nécessité vitale ou de sécurité publique, on interdira, demain, aux conducteurs d'autobus ou aux infirmières ou aux instituteurs, de se défendre. Or, tous les travailleurs de la fonction publique ont l'expérience de la générosité de l'État! La grève reste pour eux aussi l'arme la plus efficace, la seule qui puisse faire plier l'État-Patron.

Le statut des fonctionnaires, œuvre d'inspiration stalinienne, a reconnu légalement le droit syndical des fonctionnaires en se taisant hypocritement sur le droit de grève. Et, quelques semaines après le vote de ce prétendu monument de progrès social, un gouvernement, où socialistes et communistes sont en majorité,

(1) Dans une société socialiste anarchiste, seules les parties utiles des emplois de ces fonctionnaires auraient lieu d'être. Les fonctions d'autorité feraient place à des emplois de techniciens.

prend la position de Clemenceau! Ironie des méthodes légalistes et illusion parlementaire!

Les fonctionnaires avaient conquis de haute lutte tous les droits des syndiqués. Ils avaient imposé par la force ce qui ne leur avait jamais été reconnu par la loi.

Ainsi, l'histoire prouve, une fois encore, que c'est, la lutte qui compte, que l'action est le véritable droit des travailleurs.

Nous crions aux travailleurs des fonctions publiques:

« Alerte! l'État conteste le droit à la grève de quelques fonctionnaires. Demain, il enlèvera à tous. Un seul moyen s'offre à vous: imposer le droit de grève par la grève elle-même. Pour obtenir une vie décente, vous passerez par dessus vos dirigeants C.G.T. empaillés, vous rejoindrez la C.N.T., vous passerez à l'action!».

Un Prolétaire en faux col.
